

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1982 B 60029
Numéro SIREN : 324 264 290
Nom ou dénomination : @COM.EXPERTISE - STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 5726

ADCOM. EXPERTISE
Société d'expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes
Au capital de 10000000 Euros
Siège Social : 1 rue du chevron d'or
67300 PUISOLS
RCS AGEN 326 266 290

REQUÊTE à Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce d'AGEN

de Soussigné Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE,
Agissant en qualité de Président de la Société
ADCOM. EXPERTISE Société d'expertise Comptable et de
commissariat aux Comptes, société par actions simplifiée
au capital de 10000000 euros dont le siège social est
1 rue du chevron d'or 67300 PUISOLS. RCS AGEN 326 266 290,
A l'honneur de vous exposer:
Que la société ADCOM expertise a, conformément à ses statuts
cloturé son dernier exercice au 30/06/2023,
Que conformément à l'article L 227.9 du code de commerce
et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en
Assemblée Générale Annuelle à l'effet de statuer sur les
comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf
prorogation dudit délai par décision de Justice,
Qu'elle ne trouve dans l'impossibilité de le faire compte
tenu de difficultés technique et informatique.

C'est pourquoi, le soussigné a l'honneur de vous prier
de bien vouloir autoriser la société ADCOM. EXPERTISE
qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire
d'un mois (1) soit jusqu'au 31 Janvier 2024 pour réunir
l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer
sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2023,
conformément aux dispositions de l'article L 227.9 susvisé.

Fait à PUISOLS
le 11.12.2023

Alain PECHMAGRE-CAMINADE
Président

2023/ 6574 /1584

ORDONNANCE

Nous, Philippe BAREYRE, Président du Tribunal de Commerce d'Agen ;

Assisté de Maître Valéry LANDEL, greffier associé ;

Vu la requête qui précède présentée par @COM.EXPERTISE - STE
D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
(SAS), dont le siège social est à 1, Rue du Chevron d'Or - 47300 Pujols, RCS 324
264 290;

Vu les dispositions de l'article L.232-23 du Code de Commerce ;

Autorisons le report de un mois soit jusqu'au 31 janvier 2024 de l'assemblée
générale ordinaire statuant sur les comptes de ladite société clos au 30 juin 2023 ;

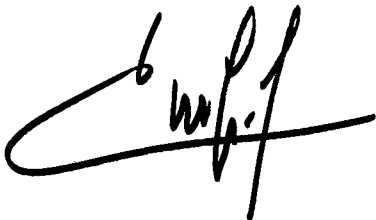
Disons que notre ordonnance sera déposée au greffe de notre Tribunal.

Disons qu'en cas de difficultés, il nous en sera référé.

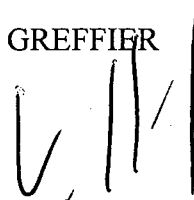
Liquidons les dépens à la somme de 12,70 euros.

Fait en notre Cabinet, à Agen, le 12/12/2023

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Philippe Bareyre, the President of the Tribunal de Commerce d'Agen.

LE GREFFIER

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Maître Valéry Landel, the associated clerk.